

ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le Net 3	Exercice N-1 clos le Net 4
Désignation de l'entreprise ACE OPTIMAL Néant <input type="checkbox"/> *					
Adresse de l'entreprise 18 Rue haute de l'église 21350 Vitteaux					
Numéro SIRET* 4 8 7 3 7 6 1 9 7 0 0 0 5 7 Code APE 6 2 0 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2 Durée de l'exercice précédent* 1 2					
ACTIF IMMOBILISÉ					
	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial*	010	012		
	Autres*	014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030		
	Immobilisations financières* (1)	040	042	4 547	(1 999)
	Total I (5)	044	048		
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	4 547	(1 999)
	Marchandises*	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		
	Autres* (3)	072	074	2 512	2 512
	Valeurs mobilières de placement	080	082	882	882
	Disponibilités	084	086		
	Charges constatées d'avance*	092	094	436	726
	Total II	096	098		
	Total général (I + II)	110	112	3 830	4 120
PASSIF					
Capital social ou individuel*		120			
Écarts de réévaluation		124		2 000	2 000
Réserve légale		126			
Réserves réglementées* (dont réserve spéciale des plus-values à long terme		129)		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131)		
Report à nouveau		134			
Résultat de l'exercice		136		(3 934)	(3 973)
Provisions réglementées		140		75	40
Total I		142			
Provisions pour risques et charges		154		(1 859)	(1 934)
DETTES (4)					
Emprunts et dettes assimilées		156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
Fournisseurs et comptes rattachés*		166			
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....		169)		
Produits constatés d'avance		174		3 691	4 056
Total III		176			
Total général (I + II + III)		180		3 691	4 056
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	1 832	2 122
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le					Néant <input type="checkbox"/>
		ACE OPTIMAL		3 1 1 2 2 0 1 9					3 1 1 2 2 0 1 8					
A – RÉSULTAT COMPTABLE														
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209									210	
	Production vendue	{ biens ———— dont export et livraisons services* ———— intracommunautaires		215									214	
				217									218	2 237
			Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)											
	Production immobilisée*												224	
	Subventions d'exploitation reçues												226	
	Autres produits												230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)													232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)												234	4 077 3 170
	Variation de stock (marchandises)*												236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)												238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*												240	274
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : — mobilier : ———— — immobilier : ————)												242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle* 243)												244	2 586 2 590
	Rémunérations du personnel*												250	287
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												252	
	Dotations aux amortissements*												254	1 142
	Dotations aux provisions												256	
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259)												262	
	Total des charges d'exploitation (II)													264
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)													270	4 002 2 877
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)												280	75 293
	Produits exceptionnels (IV)												290	
	Charges financières (V)												294	
	Charges exceptionnelles (VI)												300	254
	Impôts sur les bénéfices* (VII)												306	
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)													310	
B – RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2										312	75 314 40
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*												316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318	
	Provisions non déductibles*												322	
	Impôts et taxes non déductibles*												324	
Dédutions	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247) écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248)												330	
	Exonérations ou abattements sur le bénéfice entreprises nouvelles, zones franches urbaines ou corse* (reprise d'entreprises en difficultés 981)												342	
	Divers*, (dont : investissements outre-mer 344) création due au report en arrière du déficit* 346)												350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS													352	Bénéfice col. 1 354 Déficit col. 2
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)												356	
	Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)dont imputés sur le résultat :												360	
	Amortissements réputés différés créés (col. 1) ou imputés (col. 2)* (1)												366	368
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS													370	Bénéfice col. 1 372 Déficit col. 2
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381) exonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU 382)													388	n° du centre de gestion agréé :
Montant de la T.V.A. collectée 374) Effectif moyen du personnel* : 376) dont apprentis :) handicapés :)													380	Montant des prélèvements personnels de marchandises*
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) : 378) Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* : 380)													388	399)

(1) La création d'ARD demeure possible au titre des seuls exercices ouverts avant le 1^{er} janvier 2004.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N0T.